



[MAH- : NON au "projet Nouvel" pour le Musée d'Art et d'Histoire 3 h](#)

DU VANDALISME OFFICIEL ET DE JEAN NOUVEL

Saleté, délabrement, équipements surannés : une rénovation s'imposait depuis longtemps. La Ville, enfin, à la suite d'un concours, a choisi un projet qui va rendre à l'institution son éclat et son rayonnement. Un projet signé Jean Nouvel, avec son associé Jean Blamont.

Ces réflexions ne concernaient pas le musée de Genève, mais l'opéra de Lyon. Elles datent de 1986 et avaient pour auteur un excellent historien de l'institution, alors critique musical à Lyon Figaro, supplément régional du grand quotidien français. Vingt ans plus tard, le même auteur regrettait amèrement, sur l'air d' "Ah ! si j'avais su...", la campagne qu'il avait menée en faveur d'un projet qu'avec l'expérience que donne le recul, il jugeait calamiteux.

Par sa programmation, par sa direction musicale, l'opéra de Lyon jouissait, jouit encore d'une large renommée. Le bâtiment lui-même, dû à l'architecte lyonnais Chenavard, avait été inauguré le 1er juillet 1831. Cent cinquante ans plus tard, des travaux s'imposaient : restauration de la salle et des parties publiques, adaptation aux exigences nouvelles et mise aux normes des installations techniques. La Ville décida donc, le 2 décembre 1985, de lancer un concours - un vrai, pas un simple appel d'offres. Sous la présidence du premier adjoint au maire, André Soulier, le jury était constitué d'élus locaux. Restaient au second tour trois projets en lice, dont celui de Jean Nouvel qui fut finalement retenu le 4 juillet 1986... Aussitôt, une fronde éclata au sein du Conseil municipal, menée par les gaullistes sans doute frustrés de n'avoir pu s'emparer de la mairie, traditionnel bastion du centre. La presse, immédiatement, s'en mêla, du moins la presse lyonnaise, car rien ne transpara jusqu'à Paris. Même la rédaction nationale du Figaro n'eut pas vent de l'affaire, bien qu'elle fût grand bruit dans les colonnes de Lyon Figaro : témoignage du peu d'intérêt de Paris pour la province, mais plus encore de la défiance, sinon de l'hostilité lyonnaise envers toute immixtion parisienne dans les affaires locales.

Le maire était resté jusqu'alors en retrait, Comme le disait l'un de ses amis politiques et collègue au Sénat, "Francisque, l'opéra, il n'en a rien à faire". La polémique, cependant, l'inquiéta. Il voulut calmer les esprits. D'où de longs débats au sein du conseil municipal et deux révisions du projet, finalement accepté dans une troisième version, plus chère, le 16

février 1987.

Rien, dans les débats ne concernait d'éventuellement dépassements du budget, le coût de la maintenance ni d'éventuelles malfaçons. De ce point de vue, la réputation de l'architecte restait à faire ; mais en février 2000, Raymond Barre étant maire, l'opéra dut être fermé d'urgence en raison des dangers que présentait un nouveau cintre des décors. D'autres désordres sont apparus depuis. Certains ont été sanctionnés par la justice, mais la Ville continue à payer les remises en état nécessaires, alors que le chantier lui-même a coûté six fois plus que prévu.

À l'époque, le désaccord porta, principalement, sur l'immense verrière en berceau qui devait doubler, et double effectivement la hauteur du bâtiment. Si l'on ne prévoyait pas encore les problèmes de climatisation qu'elle allait poser ni la chute de vitres dans la rue, son inscription dans le paysage urbain suscitait de fortes réserves. De fait, quand on regarde la vieille ville du haut de Fourvière, cet élément paraît aussi pertinent qu'une paire de tenailles posée sur un pot-au-feu. Jamais à court d'arguments, Jean Nouvel l'a cependant justifiée en rappelant que le XIXe siècle avait connu le triomphe de l'architecture en fer et verre. Sans doute, mais là où l'imposait la fonction de l'édifice, par exemple pour un marché couvert ou au-dessus des quais d'une gare : ainsi celle de Francfort présente-t-elle une ample et belle verrière au-dessus et à l'arrière de sa façade en pierre. Mais un théâtre n'est pas une gare. L'opéra de Paris, modèle du genre, s'identifie de loin comme tel par la coupole basse qui surmonte la salle et le haut fronton de la toiture des cintres. Les architectes du XIXe siècle avaient le sens des convenances, un sens qui s'est malheureusement perdu..

Mais il y a bien pire que cette incongruité urbaine. La salle de l'opéra était l'une des plus belles à subsister d'une époque où les soirées lyriques tenaient une place privilégiée dans la vie sociale. Rappelons que le théâtre public comme édifice isolé destiné aux loisirs de la population et à l'embellissement de la ville n'apparaît pas avant l'époque des Lumières et que le développement de ce type architectural a connu son acmé au XIXe siècle, mais qu'avant que ne se répandît l'éclairage électrique, les incendies étaient fréquents et qu'à une date plus récente, beaucoup de ceux qui n'avaient pas brûlé subirent une reconversion, de sorte que les belles salles de cette époque demeurées intactes sont moins nombreuses que les cathédrales gothiques. Celle de Lyon jouissait, de plus, d'une excellente acoustique et seule la dureté des sièges provoquait les plaintes des spectateurs qu'elle empêchait de s'endormir.

Dans un premier projet, Jean Nouvel proposa de démonter la salle, puis de la remonter à l'identique. Rien, a priori, ne justifiait une telle opération, aussi risquée que coûteuse, alors que le programme portait sur une restauration respectueuse. Nouvel y renonça donc, mais pour proposer de tout détruire à l'intérieur de l'édifice, à l'exception du grand foyer. Ainsi fut fait : au moment des travaux, une émission de la chaîne régionale de télévision montra, un soir, l'architecte pérorant avec une évidente satisfaction entre les murs extérieurs de l'édifice vidé de son contenu - une image qui rappelait douloureusement les photographies de ce qui restait de l'opéra construit par Gottfried Semper à Dresde après le bombardement de la ville en 1945. À Dresde, cependant, la reconstruction à l'identique de ce chef d'œuvre d'un des grands architectes du XIXe siècle venait juste de s'achever en 1985, tandis qu'à Lyon se perpétrait un acte de vandalisme tel qu'on n'imaginait pas qu'il fût possible à notre époque. Que Jean Nouvel ait remplacé la salle ainsi détruite par une autre qui, trop petite avec ses mille deux cents places, provoque l'anxiété des personnes qui redoutent le noir et de celles qui souffrent du vertige ne saurait servir d'excuse. S'il avait construit un nouvel opéra dans un autre quartier de la ville - solution qu'avait préconisée Serge Baudo, le grand chef d'orchestre - , on n'aurait à lui reprocher que les défauts de conception et les malfaçons ; mais c'est une très belle œuvre, témoignage irremplaçable d'un brillant passé, qu'il réduisit à néant pour satisfaire son besoin de s'imposer.

Au moins laissa-t-il subsister le grand foyer, tardivement décoré au début de la Troisième

République, mais en remplaçant le parquet par un marbre noir parfaitement déplacé à cet endroit. Dans l'avant-projet, il avait même proposé, non pas du marbre, mais un miroir qui aurait eu l'avantage d'offrir une vue sur les dessous des dames, du moins tant qu'il n'aurait pas été dépoli par le frottement des semelles. C'était là l'invention typique d'un architecte pour qui la fonction d'un édifice ou d'un élément d'architecture importe moins que l'effet produit par une idée aussi vaine que prétentieusement originale et qui se soucie peu du vieillissement des matériaux comme de l'édifice.

Dans la salle, toutefois, se trouvaient deux objets classés monuments historiques : le plafond peint, que la tradition attribuait au peintre romantique Abel de Pujol, et le rideau de scène, dû au peintre Jaulmes. L'autorisation de démolir ne pouvait donc être donnée que par le ministre. Devant les réticences des services régionaux de l'inspection des Monuments historiques, celui-ci envoya de Paris quatre experts qui rédigèrent un rapport favorable à quelques réserves prêt, concernant surtout la façade arrière. Étaient-ils vraiment convaincus de l'excellence du projet, ou ne voulurent-ils pas contrarier une municipalité de même couleur politique que leur ministre ? Quoi qu'il en soit, dès leur rapport remis, celui-ci signa, le 17 septembre 1987, l'autorisation de démolir, mais il précisait dans sa lettre au sénateur-maire que les deux éléments classés devaient être conservés, le rideau réemployé dans la nouvelle salle et le plafond remonté dans le théâtre - il était prévu de la remonter dans une petite salle située sous la salle, d'une hauteur de six mètres, ce qui aurait, Nouvel dixit, permis une relecture. Les deux œuvres pourrissent aujourd'hui au fond d'un dépôt : le rideau de scène n'avait pas les dimensions voulues ; quant à la peinture du plafond, une expertise préalable avait conclu que si sa restauration in situ était nécessaire, son déplacement risquait de lui être fatale.

On pourrait s'étonner que la salle ou plutôt l'opéra dans son ensemble n'ait pas fait l'objet d'une autre protection. Mais lorsque le plafond et le rideau furent classés, il était impensable, aux dires d'un inspecteur des Monuments historiques, de faire classer par la Commission supérieure (aujourd'hui Commission nationale) des Monuments historiques un théâtre du XIXe siècle - aveu qui montre avec quelle force persistait (et persiste encore dans certains esprits) le mépris pour les productions d'un siècle qu'au début du XXe, Léon Daudet avait stupidement qualifié de stupide. Mais étant situé derrière l'Hôtel de Ville, célèbre édifice du XVIIe siècle classé depuis longtemps, l'opéra aurait dû bénéficier d'une protection au titre des abords. L'architecte des Bâtiments de France aurait donc été tenu de rédiger un rapport et, compte tenu de l'importance de l'objet en cause, l'affaire aurait dû remonter à la Commission supérieure. Il s'en abstint, semble-t-il, par prudence. La Commission régionale du patrimoine (COREPHAE) jugea cependant nécessaire, en 1985, de s'emparer du dossier et, à l'unanimité moins une abstention, demanda l'inscription de l'édifice à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La demande parvint au préfet de région, habilité à prendre la décision ; mais il ne trouva jamais le temps de signer l'arrêté. Sans doute ne voulait-il pas s'immiscer dans une affaire dont la dimension politique ne pouvait lui échapper.

L'indifférence ou l'inconscience et la lâcheté ainsi que le jeu des amitiés politiques se conjuguèrent donc pour laisser libre cours aux agissements d'un architecte qui avait (et qui a toujours) sur l'architecture du XIXe siècle, malgré ses dénégations, l'opinion qu'on en avait dans les écoles d'architecture quand il était étudiant, c'est-à-dire un mépris fondé sur une solide ignorance. Que cette attitude puisse aujourd'hui, plus de cinquante ans plus tard, passer pour moderne ferait sourire si cette prétendue modernité ne servait pas à justifier de nouvelles atteintes au patrimoine.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler ici, au terme de ce rapide récit, ce que Jean Nouvel déclarait dans Lyon Figaro du 3 octobre 1986 : "Dites-le bien à vos lecteurs : tous les éléments historiques qui ont un intérêt seront protégés et conservés [...] C'est fini l'époque on l'on cassait facilement le patrimoine". Inconscience ou comble d'hypocrisie ... ?

Pierre Vaisse